

# Brèves

## Les emplois à bas salaires des États-Unis à l'Europe

*Le Céreq, et plusieurs de ces centres associés en région, participent actuellement à une étude comparative européenne sur la gestion des emplois à bas salaires. Ce travail, qui couvre six secteurs d'activités, a été initié par un centre de recherche américain.*

Suite à une importante recherche sur la gestion des emplois à bas salaires aux États-Unis menée par la fondation américaine Russell-Sage, un centre de recherche en Sciences sociales situé à New-York, le Céreq et son réseau de centres associés en région se sont engagés dans un travail comparatif au niveau européen. La fondation Russell-Sage a en effet proposé à des équipes de chercheurs de cinq pays européens – l'Allemagne, le Danemark, la France, les Pays-Bas et le Royaume-Uni – d'étudier la gestion des emplois à bas salaires dans des environnements institutionnels, sociaux et politiques différenciés. Cette recherche porte sur six secteurs d'activités. Elle est coordonnée en France par le Cepremap (Centre d'études prospectives d'économie mathématique appliquée à la planification) et regroupe des équipes de différents laboratoires. Le Céreq et l'Iredu (Institut de recherche sur l'éducation, sociologie et économie de l'éducation, centre associé au Céreq pour la région Bourgogne) travaille sur le secteur de l'hôtellerie,

le Lest (Laboratoire d'économie et sociologie du travail, centre associé au Céreq pour les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse) a en charge les industries agroalimentaires et les hôpitaux, le Gree (Groupe de recherche sur l'emploi et l'éducation, centre associé au Céreq pour les régions Lorraine et Champagne-Ardenne) s'intéresse aux centres d'appels téléphoniques et le Matisse (Modélisations appliquées aux trajectoires institutionnelles et aux stratégies socioéconomiques, centre associé au Céreq pour l'Île-de-France) est chargé du travail temporaire. Le dernier secteur sur lequel porte l'étude est le commerce de détail ; il est traité par le Cepremap.

Au-delà d'un éclairage comparatif sur les dispositifs de professionnalisation et d'intégration en vigueur dans les différents pays étudiés, les équipes qui prennent part à cette recherche analyseront, dans chaque secteur d'activité, la manière dont les salariés accèdent à l'emploi et les opportunités qui, dans certains cas, leur permettent d'accéder à un statut moins précaire ou plus valorisé. Dans ce cadre, elles étudieront en particulier tous les types d'initiative, qu'elles émanent des pouvoirs publics, des branches professionnelles, des organisations patronales ou de salariés, portant sur la gestion de la main-d'œuvre « à bas salaire ».

Pour le Céreq, cette étude s'inscrit dans la continuité des travaux qu'il réalise sur la discrimination et l'exclusion. Ainsi, par exemple, les recherches qu'il a déjà menées sur l'hôtellerie-restauration montrent que ce secteur a massivement recours à des salariés à la fois jeunes, de sexe féminin et d'origine étrangère. Le caractère comparatif de ce travail, tant interbranches qu'international, devrait permettre une meilleure identification des parcours professionnels « réussis » afin d'accompagner la professionnalisation de salariés aujourd'hui menacés. Outre sa dimension sociale, il a vocation à rechercher des solutions opérationnelles de court terme susceptibles notamment d'intéresser les branches professionnelles, lorsque les employeurs se trouvent confrontés, ce qui est de plus en plus souvent le cas, à des pénuries de main-d'œuvre.

Dans l'immédiat, les équipes internationales nouent d'importantes relations de partenariat pour mettre en œuvre une méthodologie commune et mobiliser au mieux les matériaux de recherche disponibles. Dans la mesure du possible, les groupes ayant des entreprises dans les différents pays étudiés seront intégrés en priorité dans l'échantillon de l'enquête, afin de couvrir la plus grande diversité des situations possible dans chacun de ces pays. Ainsi, par exemple, le groupe Accor, avec d'autres chaînes nationales et de nombreux hôtels indépendants, représenteront l'une des clés d'entrée de cette étude pour l'hôtellerie.

### À la une également...

Le LEST (Laboratoire d'économie et de sociologie du travail qui accueille le centre associé au Céreq en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse) et l'IREMAM (Institut de recherches et d'études sur le Monde arabe et musulman) organisent les 26 et 27 mai prochain à Aix-en-Provence des journées d'études sur le thème « **Les territoires de l'éducation et de la formation : construire, coordonner, évaluer l'action publique locale** ». Cette rencontre proposera des interventions d'économistes, de sociologues et de politologues interrogeant la façon dont s'articulent les politiques éducatives et les politiques de formation professionnelle initiale aux différents niveaux et dans les différentes filières d'enseignement.

■ Contact : H. Buisson-Fenet, LEST, 35, av. Jules-Ferry, 13626 Aix-en-Provence cedex, tél. 04 42 37 85 47, e-mail : [helenebfenet@univ-aix.fr](mailto:helenebfenet@univ-aix.fr)

- Contacts : S.-A. Mériot (Céreq), tél. 04 91 13 28 28, e-mail : [meriot@cereq.fr](mailto:meriot@cereq.fr). Ch. Guégnard, (Céreq, Iredu-CNRS) tél. 03 80 39 54 50, e-mail : [cguegnard@u-bourgogne.fr](mailto:cguegnard@u-bourgogne.fr).
- La fondation Russell-Sage sur internet : [www.russellsage.org](http://www.russellsage.org).
- Le CEPREMAP sur internet : [www.cepremap.cnrs.fr](http://www.cepremap.cnrs.fr).

## Rencontres

Le comité de recherche « Sociologie des groupes professionnels » de l'Association internationale de sociologie (ISA) a tenu du 22 au 24 septembre dernier son quatrième congrès intermédiaire à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette manifestation, qui avait pour thème « **Savoir, travail et organisation** », était organisée par le laboratoire Printemps (Professions-institutions-temporalités) et le centre associé au Céreq de Haute-Normandie, dont le directeur, Charles Gadea, est également président du comité de recherche « Sociologie des groupes professionnels » de l'ISA.

Parmi les 200 contributeurs, venus d'une quinzaine de pays différents, qui ont participé à cette rencontre, on comptait plusieurs membres du Céreq ou de ses centres associés. Christian Marquette a présenté une communication sur les savoirs professionnels et les spécificités des métiers, centrée sur les activités de mise en œuvre et de transformation des matériaux. Anne-Chantal Hardy-Dubernet, directrice du Centre associé au Céreq pour la région Pays-de-la-Loire proposait une intervention sur la production et l'organisation du savoir dans le cadre des bilans de compétences. À partir de différentes études de cas, elle a analysé les conditions dans lesquelles les candidats à un bilan abordent leur prestation et le mécanisme même de cette prestation. Sophie Divay, chargée d'études au centre associé au Céreq pour la région Haute-Normandie, a fourni des résultats d'une enquête

auprès de responsables de ressources humaines sur la manière dont ils perçoivent les ingénieurs du CNAM et dont ils gèrent leur carrière. Ce public faisait également l'objet d'une contribution de Charles Gadea et François Pottier (CNAM) montrant que les ingénieurs spécialisés dans les fonctions techniques connaissent une moindre progression de salaire que ceux qui se consacrent aux fonctions administratives et commerciales ou aux fonctions de direction. Cette rencontre a également donné lieu à deux séances plénières. La première donnait la parole à Andrew Abbott (Université de Chicago) pour une conférence intitulée « *Linked Ecologies: State, Market and University as Environments for the Professions* ». La seconde invitait Lucien Karpik (École nationale supérieure des Mines de Paris), Catherine Paradeise (université de Marne-la-Vallée) et Pierre Tripier (université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines) à débattre dans le cadre d'une table-ronde sur les usages du concept de clôture pour l'analyse des groupes professionnels.

■ Contact : S. Divay (Céreq), tél. 02 35 14 60 57, e-mail : [sophie.divay@univ-rouen.fr](mailto:sophie.divay@univ-rouen.fr).

■ Les contributions présentées lors de cette rencontre sont disponibles sur le site internet du laboratoire Printemps : [www.printemps.uvsq.fr](http://www.printemps.uvsq.fr).

■ L'Association internationale de sociologie sur internet : [www.ucm.es/info/isa](http://www.ucm.es/info/isa).

Le 19 octobre dernier la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale (DARES) organisait un colloque sur le thème « **Métiers et familles professionnelles : évolution des emplois et outils statistiques** ».

Cette rencontre a tout d'abord permis de dresser le bilan de 20 ans d'observation des métiers regroupés par familles professionnelles. Ce bilan s'est appuyé sur de nombreuses sources de données rassemblées et commentées sur la période 1982-2002 pour brosser un portrait d'ensemble de l'évolution de l'emploi dans les différents métiers : féminisation, vieillissement, diplômes, mobilité professionnelle... Dans ce cadre, Alberto Lopez, chef de département au Céreq, a présenté les résultats d'une étude réalisée par le Céreq sur les évolutions de l'emploi tertiaire de base et sur les positionnements des CAP-BEP tertiaires sur le marché du travail. À partir d'une analyse de la façon dont sont pourvus les emplois tertiaires de base, cette étude montre la diversité des contextes face auxquels se positionnent les

différentes formations tertiaires de niveau CAP ou BEP. Dans certains secteurs, la concurrence est si exacerbée que ces formations ne permettent quasiment plus d'accéder à l'emploi, alors que dans d'autres la place des jeunes titulaires d'un CAP ou d'un BEP tertiaire semble se maintenir.

Cette rencontre a également donné lieu à discussion à partir de l'histoire des familles professionnelles et du témoignage d'institutions qui les utilisent sur divers registres. En relation avec d'autres approches de la notion de métiers, des interventions, et les échanges qu'ils ont suscités, ont montré l'intérêt mais aussi les difficultés de faire évoluer une nomenclature.

■ Pour en savoir plus sur les rencontres organisées par la DARES, consulter le site internet : [dares.ptolemee.com](http://dares.ptolemee.com).

■ Des fiches « métier, insertion des jeunes, nomenclature des familles professionnelles » peuvent également être consultées sur le site de la DARES à l'adresse suivante : [www.travail.gouv.fr/etudes/etudes\\_i.html](http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes_i.html) rubrique « Métiers et qualifications ».

À lire sur le sujet :  
*Évolutions de l'emploi tertiaire de base et positionnements des CAP-BEP tertiaires sur le marché du travail*, Thomas Couppié, Céline Gasquet, Alberto Lopez, Relief, n° 6, Céreq, juillet 2004.

## Actualité

Le 8 novembre dernier, Claude Thélot, conseiller-maître à la Cour des comptes, était invité par le Céreq à présenter le **rapport de la Commission du débat national sur l'avenir de l'École** dont il était le président. Ce rapport intitulé, *Pour la réussite de tous les élèves*, a été remis au Premier ministre en octobre dernier. Il s'inscrit dans le prolongement du débat national sur l'École organisé par la Commission à l'hiver 2003-2004 en vue de la prochaine rénovation de loi d'orientation sur l'École de 1989.

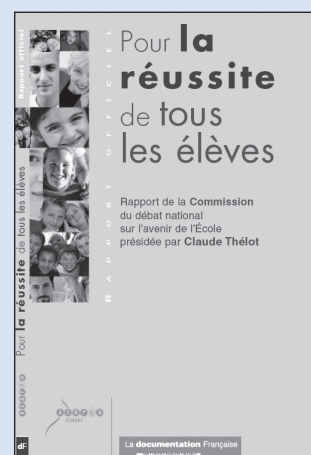
Au cours de cette rencontre, Claude Thélot a tout d'abord présenté les principes qui ont présidé à l'élaboration du rapport. Il a notamment souligné l'originalité de la démarche, et même son caractère unique, puisque ce « *rapport repose sur les aspirations des Français* » telles qu'elles se sont dégagées lors du débat national. Celui-ci a fait apparaître une grande diversité d'opinions mais, pour l'essentiel, les préoccupations exprimées ont porté sur un objectif prioritaire : « *améliorer le fonctionnement de l'École pour faire réussir tous les élèves, c'est-à-dire élever globalement l'éducation et la qualification de la jeunesse et faire réussir chaque jeune en fonction de ses capacités, de ses choix et de son mérite* ».

C'est à cette ambition que la Commission a voulu répondre, à travers des principes, éclairés et précisés par des propositions de mesures, qui tracent la structure de l'École souhaitable à échéance d'une quinzaine d'années. Le premier de ces principes reconsidère la scolarité obligatoire. Il préconise que soit défini un socle d'enseignements fondamentaux, commun à tous les élèves, et que la maîtrise de ces enseignements soit contrôlée tout au long de la scolarité. Deuxième principe, faire naître, dès le collège, des projets, non professionnel, mais de formation. La contrainte étant pour le système éducatif de suivre au plus près les projets élaborés par les élèves avec une offre de formation plus flexible. Selon la Commission, ce réaménagement de l'offre passe, entre autres, par une évolution du lycée pour qu'il permette aux élèves, dès la première année, de suivre des voies aux finalités différentes puis des séries préparant à des baccalauréats dont les caractéristiques

soient bien marquées. Enfin, quatrième principe d'action préconisé par le rapport de la Commission, repenser la sectorisation des établissements afin de favoriser la mixité sociale sur tout le territoire. Ces quatre projets d'évolution s'appuient sur quatre préconisations plus opérationnelles : augmenter l'autonomie des établissements, redéfinir le métier d'enseignant en agissant sur le recrutement, la formation et l'évaluation, renforcer la place des parents dans la communauté éducative et, enfin, former des partenariats avec les collectivités locales, les services médicaux et sociaux, les entreprises.

Cette présentation a été suivie d'un débat autour de multiples questions telles l'évaluation, le métier d'enseignant, l'éducation au choix, la formation professionnelle, l'autonomie des établissements, ou la place de l'État, des collectivités locales et des entreprises dans l'évolution de l'École. Si, pour Claude Thélot, cette institution peut se réformer seule, une partie de la réussite éducative vient de changements extérieurs au système scolaire. Les préconisations de la Commission qu'il a présidée n'ont pas pour perspective de modifier la structure de l'École mais vise avant tout des changements de comportements individuels à travers, notamment, des pratiques éducatives collégiales.

■ Le rapport *Pour la réussite de tous les élèves* est disponible sur le site internet [www.loi.ecole.gov.fr](http://www.loi.ecole.gov.fr) ou auprès de La Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, tél. 01 40 15 70 00, fax 01 40 15 68 00.



## Rencontre

L'European Educational Research Association (EERA) organisait du 22 au 25 septembre dernier sa conférence annuelle (*European Conference on Educational Research, ECER 2004*) 2004 à l'université de Crète, à Rethymnon.

Cette rencontre a rassemblé plus de 1 200 participants autour d'environ 900 communications présentées sous la forme de symposiums, d'ateliers ou de tables rondes, dans le cadre des 25 réseaux thématiques, qui structurent l'EERA, allant de la philosophie de l'éducation aux politiques éducatives en passant par l'ethnographie, la recherche sur le droit des enfants en éducation, l'enseignement supérieur ou les technologies de communication et d'information en éducation et formation. Le Céreq était présent dans deux de ces réseaux. Il a tout d'abord participé au réseau « Économies de l'éducation », qui regroupait des communications centrées pour la plupart sur le financement public et privé de l'éducation. À l'occasion d'une session

consacrée aux rendements de l'éducation, Arnaud Dupray et Stéphanie Moullet (Céreq) ont présenté dans le cadre de ce réseau une intervention sur l'efficacité salariale d'une poursuite d'études au niveau bac+2 pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique. Alain Savoyant (Céreq) a par ailleurs participé aux travaux du réseau « Formation professionnelle » (*Vocational and Educational Training, VETNET*) qui a donné lieu à une centaine de communications dont les principaux thèmes furent les processus d'apprentissage et développement professionnel, l'évaluation de la formation professionnelle, les processus d'apprentissage au travail, les usages et l'évaluation du e-learning, l'apprentissage tout au long de la vie, les qualifications et les compétences, la dimension politique de la formation professionnelle, les phases de transition telles l'entrée sur le marché du travail ou la reprise d'études et, enfin, la réforme des programmes.

■ L'EERA sur internet : [www.eera.ac.uk](http://www.eera.ac.uk).

■ Le réseau VETNET dispose de son propre site internet, [www.vet-research.net](http://www.vet-research.net), sur lequel sont présentés les résumés, les textes complets et les commentaires des interventions présentées, dans le cadre de ce réseau, lors de la conférence 2004 de l'EERA.

## La formation continue dans les trajectoires d'emplois précaires.

Coralie Perez, Gwenaëlle Thomas.

NEF, n° 19, octobre 2004.

Le Livre blanc sur l'éducation et la formation de la Commission européenne pose la formation tout au long de la vie comme une exigence, permettant l'adaptation aux évolutions de l'emploi et aux changements d'activité professionnelle. Dans cette perspective, l'acquisition et les transferts de savoirs par la formation représentent un enjeu pour les salariés qui sont soumis à des mobilités contraintes passant fréquemment par le chômage. Néanmoins, l'accès et les pratiques de formation de ces salariés que l'on peut qualifier de précaires, car inscrits sur des trajectoires professionnelles dominées par l'emploi « flexible » et le chômage, sont encore mal connus. En s'appuyant sur l'enquête « Formation continue 2000 », réalisée par le Céreq et l'Insee, cet ouvrage a pour objectif d'éclairer le rapport à la formation continue de ces travailleurs précaires. Dans un premier temps, il identifie des trajectoires individuelles sur le marché du travail plus ou moins marquées par la précarité de l'emploi. Dans un second temps, il analyse la façon dont la précarité d'un parcours pèse sur l'accès à la

formation et dessine des pratiques spécifiques de formation. Alors que dans les discours européens, la « formation tout au long de la vie » est présentée comme « un instrument de politique essentiel pour protéger les salariés en cas de perte d'emploi », il apparaît que les travailleurs précaires ont cependant moins de chance que leurs homologues « stables » d'accéder à la formation. En effet, les employeurs financent en priorité la formation des salariés « permanents ». De plus, les travailleurs précaires sont confrontés à des inégalités de perspectives professionnelles que reflètent l'intensité et les contenus de formation. Ainsi, les formations longues, qui permettent une reconversion professionnelle, l'apprentissage d'un métier ou l'acquisition d'une qualification, sont associées au chômage et sont financées principalement par l'État. Face à la fragmentation des emplois qui a conduit un nombre croissant de salariés à des parcours professionnels discontinus, cet ouvrage interroge l'idée que la formation constituerait un droit, offert à tous, de se prévenir contre les aléas professionnels.



Document disponible auprès de la librairie du Céreq, 10, place de la Joliette, BP 21321, 13567 Marseille cedex 2, tél. 04 91 13 28 89, fax 04 91 13 28 80, e-mail : antonucci@cereq.fr. Paiement à la commande (10 € + 4 € de frais de port).

## Rencontre

Du 9 au 11 septembre dernier s'est tenue au Portugal la seizième conférence annuelle de l'Association européenne des économistes du travail (EALE). Au cours de cette rencontre, qui s'est déroulée à la faculté d'économie de l'université de Lisbonne, Jean-François Giret et Isabelle Recotillet, chargés d'études au Céreq, ont présenté une intervention sur **l'impact du programme CIFRE** (convention industrielle de formation par la recherche) sur le début de carrière des titulaires d'une thèse. Les difficultés d'insertion professionnelle dans le secteur de la recherche universitaire ont en effet créé un marché du travail pour les jeunes docteurs caractérisé par la prolifération des programmes post-doctoraux et des contrats publics à durée déterminée. Dans le même temps, on observe une augmentation de la proportion des jeunes docteurs ayant un emploi dans le secteur privé, trois ans après l'obtention de leur doctorat. Afin de faciliter ce passage des titulaires d'une thèse vers le secteur privé, le ministère de la Recherche a développé le programme CIFRE qui associe universités et entreprises. Jean-François Giret et Isabelle Recotillet ont évalué ce programme, et plus précisément ses effets trois ans après l'obtention du doctorat, en

s'appuyant sur une étude réalisée par le Céreq en 1999. 36 % des jeunes docteurs accèdent à un emploi dans le domaine de la recherche immédiatement après l'obtention de leur doctorat, les trois quarts d'entre eux dans le secteur privé et un quart dans le secteur public. En revanche, 28 % débutent leur carrière professionnelle par un contrat temporaire dans la recherche publique. L'étude réalisée par Jean-François Giret et Isabelle Recotillet montre que le fait d'avoir obtenu le doctorat dans le cadre du programme CIFRE a un impact positif sur les premières années de vie active des jeunes docteurs et en particulier pour ceux qui ont trouvé un emploi dans le secteur privé.

■ *Le texte de cette intervention à la seizième conférence annuelle de l'EALE vient d'être publié, en anglais, sur le site internet du Céreq, [www.cereq.fr](http://www.cereq.fr), dans la série « Net.Doc ».*

■ *Contact : J.-F. Giret (Céreq), tél. 04 91 13 28 28, e-mail : [giret@cereq.fr](mailto:giret@cereq.fr) ou I. Recotillet (Céreq, centre associé pour les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse), tél. 04 42 37 85 00, e-mail : [recotill@univ-aix.fr](mailto:recotill@univ-aix.fr).*

■ *L'Association européenne des économistes du travail sur internet : [www.eale.nl](http://www.eale.nl).*

